Bulletin de la commune d'Andelot-en-Montagne

Janvier 2021

Numéro 48

www.mairie-andelot-en-montagne.fr

DANS CE NUMÉRO

Vœux du Maire

L'équipe municipale

A l'aube de
cette nouvelle
année, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous, mes vœux de santé, bonheur familial et épanouissement personnel.

2020, une année qui a bouleversé la vie de tous dans le monde. Nous étions loin d'imaginer à la même époque l'an dernier, ce que 2020 allait nous apporter, à quel point nous allions devoir repenser nos habitudes individuelles et professionnelles.

La crise du covid 19 est encore bien présente ; Ensemble, restons vigilant.

2020 restera également marquée par le renouvellement de l'équipe municipale, dans des conditions particulières dues aux mesures sanitaires. Il est loin le temps des débats passionnés qu'engendrait l'élection municipale ! Il est loin le temps où le nombre de candidats était bien supérieur au nombre de sièges ! Force est de constater un désintérêt pour l'engagement. Le mode de vie et l'éloignement du travail y sont sans doute pour quelque chose. La perte de compétences et l'éloignement des décisions en résignent plus d'un. Cela dit, je reste persuadé que cela n'empêche en rien le développement d'un village. C'est bien le conseil municipal qui décide des choix à faire pour mettre sur pied un projet.

Bien que les confinements et couvre-feu à répétition ne facilitent en rien les échanges, nous nous sommes attelés à réaliser les investissements programmés l'année dernière.

La résidence Sainte Géneviève en était le principal projet. A ce jour, les appartements sont tous loués et permettront d'accueillir deux enfants supplémentaires dès février à l'école d'Andelot qui en a grandement besoin.

Le lotissement voit, aujourd'hui, les maisons poussées comme des champignons, avec une majorité de jeunes couples, qui là encore, apporteront de nouvelles forces vives dans notre village. C'est à mes yeux le principal objectif que nous devons avoir. Il est essentiel si nous voulons garder nos services, commerces et école.

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 11 h à 12 h et de 17 h à 19 h.

Pour rencontrer le maire et les adjoints, prenez rendez-vous au secrétariat de la mairie.

AGENCE POSTALE

L'Agence postale est ouverte 18 heures par semaine du lundi au samedi de 8 heures 30 à 11 heures 30.

Contacter la mairie

6 rue des Chênes
39110 **ANDELOT-EN-MONTAGNE**

Téléphone : 03.84.51.41.94
Télécopie : 03.84.51.41.94
Messagerie :
mairie.andelotenmontagne@wanadoo.fr

Malheureusement, la crise sanitaire forestière ne nous permet pas, dans l'immédiat d'entamer la troisième tranche du lotissement. Néanmoins, cela reste un projet que nous voulons mettre en route à court terme.

Ce nouveau mandat peut, aujourd'hui, se décliner en trois axes principaux :

-Le premier, je l'ai dit est de favoriser l'accueil de nouveaux habitants.

Plusieurs solutions sont à l'étude et l'augmentation du parc locatif en est une. D'ailleurs plusieurs projets privés se font jour et permettront d'atteindre en partie cet objectif.

-Le deuxième axe est la préservation de nos services :

Ce qui fait l'attrait de notre village, c'est sans aucun doute l'accès aux soins grâce à notre médecin, nos infirmières, la pharmacie et l'ADMR. Il est vital de préserver ces services. Nous avons pris l'engagement d'accompagner les demandes qui se feront en temps voulu.

Une dynamique initiée en 2019 perdurera et une nouvelle rencontre avec les professionnels de santé est envisagée au printemps afin de coordonner les actions à mener.

Le conseil municipal est prêt à s'engager à condition qu'un réel projet prenne forme.

La présence de l'école primaire revient bien souvent comme cause déclencheur du choix d'installation.

Nous avons perdu la 5ème classe, ce qui a engendré de ne plus accueillir les enfants de moins de trois ans pour ne pas surcharger un peu plus les classes. Monsieur le directeur et son équipe pédagogique ont à cœur de préserver la qualité d'enseignement ; Il est important et primordial.

Ayons conscience, qu'un enfant qui part dans une autre école fragilise un peu plus la nôtre. A ce jour nous avons 102 élèves. Il en faut 109 pour ouvrir automatiquement la 5ème classe !

En tant que président du SIVOS, je recherche le "petit plus" qui confortera les parents que l'école d'Andelot est un très bon choix.

Le périscolaire en est un. Les communes qui composent le SIVOS ont déjà beaucoup fait avec la création de la garderie du matin et soir ainsi que la garderie du midi. Il peut y avoir jusqu'à un quart des effectifs qui mange le midi. Les besoins évoluent et nous ferons en sorte de les accompagner.

L'accès à la culture, à la piscine de Champagnole, les sorties nature ou classe de mer font preuve de dynamisme et font la différence, j'en suis convaincu.

- Enfin le troisième axe est notre qualité de vie.

Ces périodes de confinements démontrent ô combien vivre dans un village apporte le bien être !

La première décision est la traversée d'Andelot et sa départementale qui se dégrade de jour en jour. Nous avons rencontré, tout début juillet, le service routier : Nous avons deux choses à régler :

- La première est de s'assurer que le département s'engage fermement à réaliser les travaux de rénovation de la couche de roulement. Je viens de rencontrer le Président Clément Pernot pour aller dans ce sens.
- Parallèlement, nous devons régler le problème des caniveaux qui présente un problème de vieillissement prématuré et vu les sommes engagées, nous nous sommes rapprochés du conseil juridique de notre assurance.

CHAMPAGNOLE NOZEROY
JURA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

POUR JOINDRE LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA

- **Services administratifs :**
  Adresse : 3 rue Victor Bérard - 39300 Champagnole
  Tél. : 03.84.52.06.20
  Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- **Service d'autorisation du droit des sols :**
  Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h15 à 16h30.
  Tél. : 03.84.52.76.25 ou 03.84.52.76.24
  Courriel : service.ads(at)cphj.fr
- **Crèche intercommunale «la hulotte» (Champagnole) :** 35 places (enfants jusqu'à 4 ans). Accueil du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h.
  Tél. : 03.84.52.76.20
- **Relais assistantes maternelles (Champagnole et Nozeroy) :** permanences, rendez-vous, temps de jeux…
  Tél. : 03.84.52.00.86
- **Office de tourisme Jura Monts Rivières :** trois bureaux d'accueil
  Champagnole : 03.84.52.43.67
  Nozeroy : 03.84.51.19.15
  Foncine: 03.84.51.93.11
- **Centre aquatique intercommunale « les Tritons » :** ouvert tous les jours. Entrée adulte à partir de 5,20 €, réduit 4,10 €, abonnement, pass…
  www.vert-marine.com/les-tritons
- **Déchèterie intercommunale de Champagnole :** ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
  Adresse : 437 chemin du Mont-Rivel
  Tél. : 03.84.52.42.70

Pour améliorer notre cadre de vie, nous devons nous intéresser au cœur du village. Si aujourd'hui, il faut bien avouer qu'il est plutôt vide, les choses devraient changer :

- Tout d'abord le modern hôtel qui est vendu devrait reprendre vie et apporter de l'animation.
- Les volets des maisons qui ceinturent la place se rouvriront sans aucun doute. Nous allons mettre en place une réflexion dès cette année sur cette place qui est bien triste.

Je pense que l'on peut améliorer les choses sans pour autant y investir des sommes vertigineuses.

N'oublions pas non plus de préserver notre patrimoine.

Le plan de relance devrait nous aider.

Une première décision a été actée lors du dernier conseil municipal de fin décembre : Le parvis de l'église va être revu et les peintures intérieures enfin terminées. Les dossiers de subventions ont été déposés.

D'autres projets de restauration sont envisagés notamment le lavoir rue Delattre de Tassigny et les huisseries de la salle des pompes.

La réfection de la voirie sera à l'étude dans la mesure du possible.

- Enfin, la communication est un point important. Les moyens de communications doivent évoluer et là aussi nous étudions plusieurs directions.

Un nouveau site facebook a été créé et le site internet doit s'améliorer. Un livret d'accueil pour les nouveaux habitants est en cours de constitution.

Les associations ont été reçues afin de recréer une dynamique autour de deux dates principales : le 14 juillet et la fête Patronale. L'idée d'un comité des fêtes a été suggéré et devrait voir le jour ces prochaines semaines.

Mais pour cela faudrait-il encore que ce foutu virus disparaisse de notre quotidien et nous permette de nous retrouver…D'ailleurs, je prends l'engagement d'inviter la population afin de fêter dignement ce jour de retrouvailles !

Vous l'aurez compris, une fois encore le covid m'empêche de vous retrouver et d'exposer ce pourquoi j'écris ce tambour

Je sais compter sur la mobilisation de chaque conseiller pour mener à bien nos projets, nos envies.

Je suis très attaché au rôle social qu'a un maire c'est pourquoi je reste à votre écoute pour entendre vos besoins, vos conseils, afin que chacun et chacune d'entre nous se sente bien à Andelot.

Je réitère encore une fois tous mes vœux de bonheur et évidemment de santé pour cette nouvelle année 2021, qui sera sans aucun doute sous le signe de l'espoir

Préservez-vous sans pour autant vous empêcher de vivre

Le meilleur moyen de prévoir est de créer

Pascal VOLPOËT, Maire.

Rédaction - conception : commune d'Andelot-en-Montagne - janvier 2021 - 300 exemplaires - Imprimé par nos soins

L' équipe municipale

VOLPOET Pascal
Maire

FILLOD Damien
1er adjoint

THEVENIN Alexia
2ème adjointe

BON Hervé
3ème adjoint

ANGONNET Jean-Noël
4ème adjoint

BOUSSON Gilles
Conseiller

BOECK Stéphane
Conseiller

MARANDET Christian
Conseiller

LAFOREST Didier
Conseiller

MARTINS Marc-Antoine
Conseiller

BETHAZ Christophe
Conseiller

LEBRETON Pascal
Conseiller

FAUVEAU Etienne
Conseiller

TRIBUT Lisa
Conseillère

MONNIER Valérie
Conseillère